

Enseignement technique de transition

INFORMATIQUE en 5e et 6e

Grille horaire hebdomadaire	5 ^e	6 ^e
Education physique	2 h	2 h
Religion	2 h	2 h
Formation historique	2 h	2 h
Formation géographique et sociale	2 h	2 h
Français	4 h	4 h
Sciences de base (biologie 1h, chimie 1h, physique 1h)	3 h	3 h
Mathématiques	4 h/6 h	4 h/6 h
Langue moderne I (anglais ou néerlandais)	4 h	4 h
Option groupée : Informatique	8h	8h
Informatique générale	2 h	
Programmation et langages	2 h	4 h
Systèmes d'exploitation et logiciels	2 h	2 h
Multimédia	2 h	2 h

Grille à compléter éventuellement à 33h maximum par		
Education plastique, activités sportives, mathématiques	2 h	2 h

⇒ **Public ciblé :**

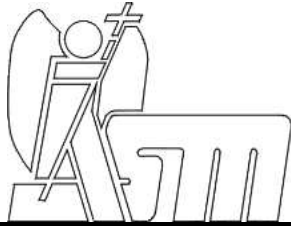
Tous les élèves capables de suivre des études techniques de transition.

L'orientation informatique n'exige aucun pré-requis dans cette discipline.

Elle s'adresse particulièrement aux jeunes filles et aux jeunes gens qui désirent apprendre à maîtriser progressivement un environnement informatique et multimédia par l'acquisition de connaissances théoriques et méthodologiques. La formation leur permettra d'utiliser les outils informatiques de manière instrumentale mais elle aura surtout pour ambition de les amener à des démarches intellectuelles et pratiques de conception et de développement (analyse, logique, programmation structurée, programmation orientée objet, productions personnelles et collectives).

⇒ **Perspectives d'études ultérieures :**

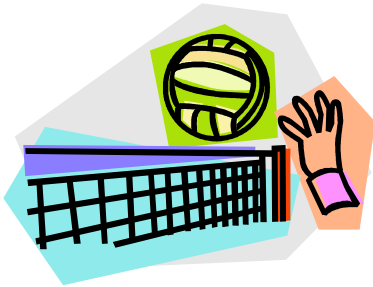
Le caractère très ouvert de cette formation de transition permettra aux élèves de faire des choix qui, en fonction de leurs motivations, pourront dépasser le cadre purement informatique. Toutefois, au terme de ces deux années au cours desquelles l'informatique aura été utilisée comme vecteur complémentaire d'une formation générale solide, en fonction des niveaux choisis et atteints plus spécialement en mathématique, les élèves pourront envisager des spécialisations informatiques dans l'enseignement de type court ou de type long (graduat en informatique, infographie, licence en informatique).



Enseignement général et technique de transition

Contenu et objectifs des options complémentaires

ACTIVITÉS SPORTIVES - 2 HEURES



Cette activité s'adresse à tous ceux qui veulent pratiquer un supplément de sport à l'Institut, dans le but soit de s'y épanouir, soit d'y perfectionner l'une ou l'autre des disciplines proposées dans notre établissement. Parmi celles-ci, on peut citer : le volley-ball, le basket-ball, le mini-football, le badminton, l'athlétisme, le tennis de table.

Il n'est pas nécessaire d'être un puriste en la matière pour pratiquer cette activité. Un minimum de motivation est cependant requise au départ.

critique qui seront répartis sur les cycles de formation. C'est au travers d'expériences multidisciplinaires que cette option souhaite rejoindre les objectifs du projet pédagogique de notre établissement.

ÉDUCATION PLASTIQUE - 2 HEURES



L'objectif principal, en 5^e et en 6^e, est de stimuler le goût de la création et de permettre à l'étudiant de privilégier l'une ou l'autre forme d'expression. Il aura ainsi la possibilité de se valoriser dans un art et de favoriser une certaine forme d'équilibre intérieur.

Dans chaque démarche de création, nous viserons à développer l'esprit critique et autocritique ainsi que le souci de perfectionnement. Si l'approfondissement de certaines techniques picturales (dessins ombrés, peinture à l'huile, fusain, aquarelle, encre...) garde son importance, nous veillerons surtout à privilégier le sens esthétique, l'imagination et l'esprit d'initiative.



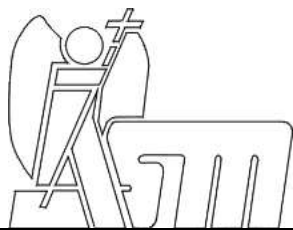
ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE DE TRANSITION

TABLEAU des GRILLES HORAIRES organisables

TRANSITION enseignement général et technique

1	Religion	RL2
2		
3	Education physique	EP2
4		
5	Formation géographique et sociale	GG2
6		
7	Formation historique	HS2
8		
9	Langue maternelle	FR4
10		
11		
12		
13	Langue I	E14
14		N14
15		
16		
17	Mathématiques	MT4
18		
19		
20		
21	Sciences 3	SC3
22		
23		

24	INFO8 OBG Informatique	SE8 OBG Sport - études football	D24 OBS			
25			E24 Langue II			
26			N24			
27			SC6 OBS		SE4 OBS	
28			+ PH1			
29			Sciences 6 +1 Phys.		Sciences économiques	
30						
31						
32	LT2		DS2	AS2	IN2	RM2
33	Activité latine		Educ. plastique	Act. sport.	Informatique	Mathématiques
34	MT6	OBS				
35	Mathématiques 6					
36	CA2					
37	Conversation anglaise (imm.)					



Enseignement général et technique de transition

Règles à respecter

Le choix des options qui constituent la grille horaire hebdomadaire d'un élève est soumis à plusieurs contraintes :

- la grille doit respecter les directives de la législation qui précisent le nombre minimum d'options de base à choisir par l'élève afin que son diplôme de fin d'études soit homologué ;
 - chaque option ne peut être organisée que si elle satisfait à des normes strictes de fréquentation ;
 - toutes les combinaisons de choix ne sont pas autorisées afin d'éviter que l'horaire des élèves ne comporte un trop grand nombre d'heures creuses (heures de fourche) et pour qu'il soit ainsi le plus continu possible.
-

- ◆ Tous les élèves suivent les 23 premières heures du tableau. Les élèves de l'option Sport-études ne suivent pas le cours d'Éducation physique.
- ◆ L'horaire minimum doit atteindre 29 heures de cours par semaine.
- ◆ Dans l'enseignement général de transition, l'horaire hebdomadaire ne peut dépasser 31 heures sauf s'il comprend :
 - ⇒ deux cours de langue moderne à 4 heures ;
 - ⇒ l'activité complémentaire de préparation aux études supérieures (mathématiques) à 2 heures.Dans ces 3 cas, il peut atteindre 33 heures.
Si l'horaire comprend Mathématiques 6 heures et Sciences 6 heures (+ 1 heure de physique), il peut atteindre un maximum de 35 heures.
- ◆ Dans l'enseignement technique de transition, l'horaire maximum est de 33 heures, sauf pour les élèves qui suivent une activité complémentaire de préparation aux études supérieures (mathématique) à 2 heures. Dans ce cas, l'horaire peut atteindre 35 heures.
- ◆ Chaque élève choisit, parmi les options proposées entre 24 et 35, les cours qui compléteront son horaire hebdomadaire.
Il doit obligatoirement choisir deux options de base simples à 4 heures (OBS) ou une option de base groupée à 8 heures (OBG)
L'ensemble des cours Mathématiques 4 heures et Sciences 3 heures compte pour une option de base.
- ◆ Le choix de deux options situées sur une même ligne horizontale n'est pas possible, ces cours se donnant au même moment dans l'horaire hebdomadaire.
- ◆ L'activité complémentaire préparatoire aux études supérieures Mathématique 2 heures n'est accessible qu'aux élèves qui suivent Mathématiques 6 heures.
- ◆ L'activité complémentaire Physique 1h est obligatoire pour les élèves qui suivent Sciences 6 heures. Elle n'est pas accessible aux autres élèves.
- ◆ Idéalement, les activités complémentaires ne devraient être choisies que si le total des choix déjà effectués atteint 29 heures.




L'Institut Saint-Michel,
une école où il fait bon vivre.

L'Institut Saint-Michel,
une école ouverte sur le monde.

A l'Institut Saint-Michel,
travailler heureux, c'est contagieux.

Institut Saint-Michel
Enseignement secondaire
rue du Collège 126
4800 Verviers

 087/39.46.50

Site Internet : www.saintmichelverviers.be



Adresse courriel : direction_gt@saintmichelverviers.be